Barre
des Cévennes

Le mardi 29 juillet 2025

A tous les élus

Conseil municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Samedi 2 août 2025
à 18h30 à la Mairie.

Bien cordialement,

Le Maire,

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

François Rouveyrol

Ordre du jour du Conseil municipal du samedi 2 août 2025

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du samedi 28 juin 2025.
3. Acquisition du terrain PANSIER section B, parcelle 193 pour un montant de 165 254,12€ auquel se rajoutent les dépenses de portage pour un montant de 11 083,24€ et la TVA pour marge pour un montant de 2 2 16,65€ soit un total de prix de vente TTC de 178 554,01€ (cent soixante-dix-huit mille cinq cent cinquante-quatre euros et 1 centime), propriété de l'Etablissement Public Foncier Occitanie par la convention n°0789L02022 approuvée par le Préfet de Région le 10 mai 2022.
4. Décision modificative n°4 pour le budget principal.
5. Création d'un emploi saisonnier d'Adjoint technique à raison de 4 heures hebdomadaires.
6. Modification d'un poste d'adjoint technique au Village de gîtes : passage à un temps complet.
7. Modification d'un poste d'adjoint technique au Village de gîtes : passage de 4 heures à 10 heures hebdomadaires.
8. Location d'un gîte 6/8 personnes pour un montant de 700 Euros par mois.
9. Modifications sur le fonctionnement de la régie du Village de gîtes.

Questions diverses